

Dialogue de sourds entre le pouvoir et l'opposition sur les élections au Burundi

PANA, 15/07/2009 Bujumbura, Burundi - Le porte-parole et secrétaire général du gouvernement burundais, Philippe Nzobonariba, a donné mercredi une réponse de non recevoir aux revendications de l'opposition d'être associé à l'élaboration des instruments juridiques qui doivent régir les prochaines élections générales de 2010. Le dialogue de sourds se fait, pour le moment, par médias interposés et c'est au cours d'une conférence de presse que M. Nzobonariba a donné à son tour, la réponse du berger à la bergère en rappelant que l'élaboration des projets de loi reste du ressort du gouvernement.

Le Front pour la démocratie au Burundi (FRODEBU) avait ouvert les hostilités, la semaine dernière, en retirant ses représentants du conseil des ministres pour protester contre l'analyse de deux projets portant code électoral et loi communale qui auraient ignoré les amendements d'autres partenaires politiques nationaux. Lundi dernier encore, le FRODEBU revenait à la charge en s'alliant à six autres partis politiques de l'opposition pour protester encore plus énergiquement contre le "forcing" du pouvoir de Bujumbura dans la préparation des futures élections. Cela n'a cependant pas entamé le moral du gouvernement qui n'a eu besoin que de seulement deux semaines pour se mettre d'accord sur le contenu des textes de loi électoraux à soumettre au Parlement dans les prochains jours. Les dispositions du projet de nouveau code électoral qui fâchèrent l'opposition ont surtout trait à l'ordre des scrutins à venir qui commenceront par la présidentielle, ensuite les législatives pour s'achever par les communales. Cet ordre des scrutins a été décidé par le pouvoir au grand dam de l'opposition qui souhaitait une démarche inverse par calcul électoraliste. Le bulletin de vote unique n'a pas non plus été retenu dans le projet de code électoral alors que c'était l'autre revendication phare de l'opposition. Le porte-parole du gouvernement a laissé entendre que la démarche retenue par le pouvoir facilitera sans nul doute la tâche à l'électorat majoritairement analphabète qui n'aura pas ainsi à se perdre dans une pile de bulletins multiples au moment de voter. L'opposition ne décolère pas également après avoir appris que le projet de code électoral a revu à la hausse la caution pour briguer la magistrature suprême, en la faisant passer de 3.000 à 15.000 dollars américains. D'un autre côté, le pouvoir semble avoir bien assimilé les leçons du passé en proposant un code électoral qui proscribit la transhumance politique en cours de mandat. Le pouvoir actuel a, en effet, beaucoup souffert de ce phénomène qui lui a fait perdre dans un passé récent, la majorité parlementaire par la faute de nombreux députés en rupture de banc avec la mouvance présidentielle d'origine et qui ont été cooptés par des partis de l'opposition.